

Saverne Alsace Bossue

Steinbourg

Le projet de méthaniseur largement rejeté par les habitants

Une association de citoyens opposés à l'implantation d'une unité de méthanisation à Steinbourg est en cours de création. Certains d'entre eux ont accepté d'exposer leurs nombreuses craintes. La municipalité, accusée de passer sous silence cet important projet, en prend aussi pour son grade.

Ordinaire plutôt paisible, le village de Steinbourg connaît actuellement bien des remous. Il suffit de traverser quelques-unes de ses rues pour s'en rendre compte. Ici, une affiche sur une boîte aux lettres. Là, une pancarte devant une porte. La maison de Pascale Lips en est l'illustration parfaite. Lorsqu'on se gare devant chez elle, impossible de manquer le message : « Non au méthaniseur industriel à Steinbourg ».

Car le projet, exposé il y a une dizaine de jours dans nos colonnes [lire les Dna du 9 décembre], ne fait pas l'unanimité au sein de la sphère citoyenne. Au point qu'une association, nommée Qualité de vie Steinbourg et environs (QVSE) est en cours de création, dans l'optique d'unifier la parole des habitants opposés à une telle implantation. Et ils sont nombreux. Une pétition ayant circulé dans la commune peuplée de 2 000 âmes a recueilli plus de 950 signatures, soit près de la moitié de la population.

De nombreuses nuisances potentielles évoquées

Ce mardi 20 décembre, Pascale Lips, qui sera la présidente de QVSE, nous reçoit en compagnie du futur vice-président Guillaume Jung, de la conseillère municipale Sabine Muller, et des adjoints au maire de Dettwiller Christian Robach et Pascal Boehm. Car le sujet fait aussi jaser chez les voisins directs...

Sur le papier, pourtant, l'entreprise marseillaise CVE, aux manettes, prête des intentions louables à la construction d'une unité de méthanisation. Damien Delhomme, responsable de la filière biogaz pour le secteur Nord-Est, avait évoqué une production énergétique annuelle pour 2 500 foyers. Avec l'avantage que le dit biogaz, issu du processus, représente une alternative plus écologique aux ressources fossiles. L'autre produit fabriqué par le méthaniseur, de l'engrais organique également appelé digestat, aurait, lui, vocation à être épandu par les agriculteurs locaux. Un pro-



De gauche à droite : Guillaume Jung, Pascale Lips et Sabine Muller. Tous trois, ainsi que bien d'autres citoyens, sont opposés au projet d'implantation d'une unité de méthanisation à Steinbourg d'ici 2026. Photo Alexandre Rol

jeté doublement vertueux, en somme, et qui serait alimenté par les déchets émis par l'industrie agroalimentaire.

La grille de lecture des sceptiques est tout autre. De multiples potentielles nuisances sont soulevées. D'abord, de fortes perturbations liées à la circulation, avec des camions venant de plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde pour apporter la matière. « Le bilan carbone sera désastreux », s'inquiètent, d'une même voix, les riverains. Trafic congestionné, routes dégradées et donc problèmes de sécurité

sont en outre redoutés. Sans parler des soucis olfactifs ou sonores susceptibles de mettre à mal le confort du quotidien.

« On n'en avait jamais entendu parler avant 2023 »

Les membres du collectif d'opposition

Mais plus que la méthanisation en elle-même, qui aurait été acceptée à plus petite

échelle, c'est surtout la dimension de l'usine et le choix du lieu d'installation qui suscitent ce rejet. Elle s'étendra en effet sur 2,5 hectares, sur le site de l'ancienne carrière Rauscher. À 700 mètres des logements à vol d'oiseau, soit très au-delà de la distance réglementaire de 200 mètres. Toujours trop près, estiment les détracteurs, notamment du lotissement « Les Bateliers ». Ils considèrent d'ailleurs tout bonnement que l'infrastructure a sa place dans une zone industrielle, eu égard à l'importante quantité d'ordures

Saverne - Alsace Bossue p. 35

Veillée de Noël, concerts, soirées : les sorties de ce week-end



La parcelle qui doit accueillir l'usine de méthanisation est située sur l'ancien site Rauscher. Photo Emmanuel Huber

qui devraient être traitées, à savoir 30 000 tonnes par an. L'endroit sélectionné, situé à proximité de zones humides et du Ried de la Zorn, leur apparaît comme totalement inadapté. Quant à la nécessité de valoriser autant de déchets, possiblement récupérés d'assez loin, elle ne leur semble pas flagrante, qui plus est sur un territoire déjà équipé. « Il y a des méthaniseurs, agricoles ceux-là, à Marlenheim et Willgottheim », citent-ils en exemple.

Côté politique, la municipalité de Dettwiller a officiellement fait part de sa position, en adoptant à l'unanimité, le 15 novembre dernier, une motion contre ce projet. Il n'en est pas de même pour celle de Steinbourg, la première concernée. Au sein de laquelle c'est visiblement le grand flou. « Une majorité des élus, qu'ils soient dans l'opposition ou pas, n'y sont pas favorables », glisse, en ce sens, Sabine Mul-

ler. Les administrés, eux, se sentent délaissés et dénoncent une absence de transparence de la maire Viviane Kern, également vice-présidente à la communauté de communes du pays de Saverne, en charge de l'environnement et du développement durable. Alors que les premières discussions entre CVE, l'intercommunalité et le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) remontent à 2020, les Steinbourgeois affirment, eux, avoir été mis devant le fait accompli seulement cette année. « On n'avait jamais entendu parler avant 2023 », résume-t-on.

Un encart a certes été publié dans le bulletin communal du mois de mai, mais il est peu explicite. Et quelques réunions de type « groupe de travail » ont eu lieu, en septembre et en novembre, pour aborder la question, mais la communication autour de leur tenue aurait été, selon les citoyens, très minimaliste, voire illisible. Résultat : un succès moindre et un brouhaha en guise de débat.

Accentuer la pression

Ayant toujours en travers de la gorge une présentation si tardive, les habitants espèrent des échanges plus fournis à l'avenir. Et ils comptent accentuer la pression si la situation n'évolue pas. « On envisage de distribuer des tracts, pour quoi pas d'organiser une conférence avec un scientifique ou encore une marche citoyenne », précise le collectif rencontré. Des recours en justice ne sont pas non plus exclus.

Toujours est-il que la problématique n'a pas fini de nourrir les conversations. Car l'unité de méthanisation ne pourrait être fonctionnelle que fin 2026, à minima. Prochaine étape, les dépôts de dossiers de CVE aux services de l'État, à l'été 2024. Mais une chose semble acquise : plus les démarches avanceront, plus le bras de fer entre les différentes parties prendra de l'ampleur.

● Alexandre Rol

Mise en cause, la maire de Steinbourg Viviane Kern déclare « entendre les craintes »

Mise en cause par les citoyens quant à son manque de communication sur le projet, la maire de Steinbourg Viviane Kern défend sa position : « Il s'agit d'un projet privé, ce n'est pas à la municipalité d'organiser des réunions publiques, mais à CVE. Nous ne sommes pas des techniciens... Et il existe déjà des groupes de travail, il y aura une quatrième réunion au mois de janvier, mais pour l'instant, peu de citoyens s'y rendent. De plus, quand nous avons évoqué le sujet dans notre acte communal, on nous a dit qu'on prenait le parti de CVE... »

Surtout, l'éluée affirme qu'il est encore trop tôt pour que le conseil municipal se prononce officiellement via une délibération, car elle estime ne pas disposer de suffisam-



Viviane Kern, maire de Steinbourg. Photo archives Arnaud Rossignon

ment d'éléments sur le contenu précis du projet, en particulier concernant les chemins d'accès et les zones d'épandage. Des décisions seront donc prises, déjà au niveau de la modification du plan local d'urbanisme, une fois que ces

précisions seront apportées. Mais elle reconnaît que la question divise les conseillers : « J'ai l'impression que, plus que le méthaniseur, ça devient politique. C'est dommage que cela prenne de telles proportions. J'aimerais

que l'on discute de manière civilisée. »

En tout cas, la première magistrate dit « entendre les craintes », en particulier par rapport à la circulation. « Je veux la garantie que les camions ne passent pas dans le village et que le digestat ne soit pas épandu près des cours d'eau », appuie-t-elle. Mais elle trouve aussi des points positifs à cette potentielle implantation, qu'elle voit comme un levier vers la sortie progressive des énergies fossiles. D'autant plus qu'elle ne perçoit pas d'alternative crédible dans le secteur. « Cette usine prendrait 2,5 hectares d'un terrain de cinq hectares. Si l'on voulait produire la même quantité d'énergie avec des panneaux photovoltaïques, il nous faudrait un site de 25 à 30 hectares. »